



La Roche Sur Yon, le jeudi 12 mai 2016

- *Aux secrétaires des syndicats*
- *Aux secrétaires des unions locales*
- *Aux membres de la commission exécutive*
- *Au secrétaire de l'USR*
- *Aux animateurs du collectif jeunes*
- *Aux conseillers du salarié*
- *Aux conseillers prud'homaux*

N/Réf. : 16C05.058-NR/LVH

Cher(e)s camarades,

Acculés de toute part, François Hollande et Manuel Valls ont convoqué un Conseil des Ministres extraordinaire le mardi 10 mai, peu avant la reprise des débats sur le texte dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

A 15h10, le chef du gouvernement a annoncé l'emploi de l'article 49-3 de la Constitution pour faire passer, sans vote des députés, la loi Travail.

Ce triple coup de force, à la fois contre le monde du travail, contre l'opinion française et contre la représentation nationale privée de son rôle de législateur intervient alors que l'examen du tout premier article du projet de loi Travail n'était pas encore terminé.

Utiliser le 49-3 est une immense démonstration de faiblesse et l'aveu que ce gouvernement est contaminé par les idées conservatrices, rétrogrades et capitalistes car faisant la part belle aux volontés du patronat.

Avec le 49-3, c'est le peuple bâillonné !

L'intersyndicale confédérale appelle les organisations à construire à l'issue de la journée d'action du 12 mai, deux nouvelles journées de grèves et manifestations les mardi 17 et jeudi 19 mai prochain.

Vous trouverez en pièces jointes :

- **Le relevé de décisions** de l'intersyndicale départementale CGT – FO – FSU et Solidaires concernant les modalités d'action pour les 17 et 19 mai 2016. **Ce relevé de décisions peut-être communiqué aux salarié(e)s.**
- **Le communiqué de l'intersyndicale confédérale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL**

Le tract de l'intersyndicale départementale sera envoyé le vendredi 13 mai.

Fraternelles salutations.

Pour l'Union départementale CGT de Vendée
Le secrétaire général / **Nicolas ROUGER**



La Roche sur Yon, le 11 mai 2016

Relevé de décisions

Réunies le 11 mai, nos organisations ont décidé :

1. Rendez-vous avec Madame BULTEAU jeudi 12 mai à 9 h à sa permanence Place Napoléon (et à titre de rappel RASSEMBLEMENT à 17H00 devant la même permanence)
2. Conférence de presse jeudi 12 mai à 14h30 dans les locaux de Solidaires.
3. Rédaction d'un tract d'appel au 19 mai.

4. Mardi 17 mai :

Matin :

Réunion interprofessionnelle des sections syndicales à la Bourse du Travail de la Roche Sur Yon à 10H30.

Après-midi :

- Proposition de déploiement aux portes des entreprises avec diffusion d'un tract d'appel à la manifestation du 19 mai.
- Débat sur les éventuelles autres initiatives décidées lors de la réunion du matin.

Initiatives qui peuvent être reprises sur les Unions Locales.

5. Dépôt d'un préavis de grève au préfet pour le 19 mai.
6. 19 mai : grève et manifestation. Manifestation départementale à 10h30 Place Napoléon à la Roche sur Yon.

Communiqué commun - Projet de loi travail

Amplifier la mobilisation : face au déni de démocratie !

mardi, 10 mai 2016

Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3. Inacceptable !

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas !

Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdue dans le projet de loi. Scandaleux !

Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées le 12 mai sur tout le territoire.

A partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles appellent leurs organisations à construire deux nouvelles journées de grèves et manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.

De plus, elles n'écartent aucun type d'initiatives pour les semaines à venir, y compris une manifestation nationale.

Afin de faire valoir leurs propositions elles décident de s'adresser ensemble au Président de la République pour être reçues rapidement.

Une nouvelle réunion des organisations syndicales se tiendra dès le début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles mobilisations.

Montreuil, le 10 mai 2016
